

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 3

Rubrik: Conseils de l'inspecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de toute dépendance, capable de faire face à toutes les éventualités, possédera le secret de l'apiculture intensive et verra le succès couronner ses efforts chaque fois qu'il placera ses avettes dans les conditions voulues pour arriver au but qu'il se propose et alors il sera, suivant l'heureuse expression de Maeterlink « le maître des abeilles, maître furtif et ignoré, dirigeant tout, sans donner d'ordres, et obéit sans être reconnu. »

A. D.

CONSEILS DE L'INSPECTEUR

Le pillage

par Amédée Richard, commissaire apicole pour le Valais

On appelle **pillage** l'agression d'une colonie faible par une colonie forte. Il entraîne presque régulièrement la perte totale des ruches impuissantes à se défendre. Il se produit généralement à la fin d'une miellée, quelquefois au printemps et provoque des perturbations dans tout le rucher.

Les causes du pillage sont nombreuses. Les principales sont la négligence ou la fausse manœuvre de l'apiculteur qui laisse sur le sol du rucher ou dans son atelier des débris de rayons contenant encore du sirop ou du miel.

Le pillage est aussi souvent provoqué par un nourrissement effectué sans précautions. On doit fournir le sirop le soir en ayant soin au préalable de réduire les entrées. Cette réduction des entrées devra subsister pendant toute la période que dure le nourrissement.

Il ne faut pas perdre de vue que le miel nouvellement récolté attire davantage les pillardes que le miel déjà mûr. Nous ne procéderons donc à l'extraction que dans un local hermétiquement fermé.

Les signes de pillage se traduisent par des mouvements inaccoutumés à l'entrée de la ruche, combats d'abeilles, abeilles mortes devant la ruche, etc...

L'abeille pillarde s'approche de la ruche pillée d'un vol incertain, recule et recommence de nombreuses fois ce manège. C'est par surprise qu'elle entre dans la demeure dont elle convoite les provisions. Leur nature les incite à rechercher n'importe quelle matière sucrée partout où elles pourront en trouver. Ce désir de pillage ne se produit que lorsqu'il y a manque de miel dans les fleurs. L'apiculteur devra, en période de disette, s'entourer de toutes les précautions utiles pour empêcher ses ruches de se piller entre elles.

Dès que les abeilles d'une colonie populeuse ont goûter aux douceurs défendues, elles ne s'arrêtent guère avant d'avoir tâté la force de chacune de leurs voisines.

Quand bien même toutes les colonies d'un rucher seraient de force à se défendre, bon nombre d'abeilles seront tuées. Les abeilles occupées à piller ou à se défendre perdent à la fois le désir et la capacité de se remettre au travail. La ruche perd alors de son harmonie habituelle.

Il nous a été donné d'assister impuissant à un pillage général d'un rucher. Nous avons pu constater qu'en moins de trois heures, plus de 20 colonies avaient péri. Quant à l'agressivité dans de tels moments, mieux vaut ne pas en parler.

Lorsque le pillage bat son plein, on entend un bourdonnement général et les abeilles de toutes les ruches deviennent très agressives

Il y a une sorte de pillage qui est mené si discrètement que souvent il n'est pas remarqué. Les abeilles qui s'y engagent n'envahissent pas la ruche en grand nombre. On ne remarque alors pas de combats spectaculaires et le travail habituel de la ruche semble se poursuivre avec sa tranquillité ordinaire. Pendant tout ce temps-là cependant, des abeilles étrangères emportent le miel ou le sirop au fur et à mesure qu'il est récolté.

Après avoir surveillé pendant quelques jours une colonie qui était victime d'un tel pillage latent, il nous vint à l'idée de procéder à un contrôle. Bien vite nous nous sommes rendu compte que cette colonie était sans reine. Nous lui donnâmes aussitôt une Majesté fécondée et tout rentra dans l'ordre. On peut donc déduire que la ruche pillée est souvent orpheline ou encore que sa reine ne vaut rien.

Comment arrêter le pillage : Dès qu'un apiculteur s'aperçoit qu'une colonie est pillée, il doit resserrer au maximum l'entrée de la ruche. Si les assaillantes persistent à y pénétrer, il doit la fermer entièrement. En quelques minutes, la ruche sera tapissée de ces abeilles voraces qui ne la quitteront qu'après avoir tenté de se glisser par les plus petites ouvertures. Pour éviter qu'elles s'attaquent à une ruche voisine on devra les arroser copieusement avec de l'eau froide et mettre une touffe d'herbe sur le plateau de la ruche menacée de pillage. Cela calmera l'ardeur des voleuses et les gardiennes pourront repousser plus aisément les pillardes.

Il est aussi indiqué de retirer la ruche pillée et de la mettre à la place de la ruche pillarde ou à défaut à la place d'une ruchée très forte ou encore d'une ruche vide.

On peut aussi déposer sur la planche de vol quelques feuilles

d'absinthe ou une touffe d'herbe imbibée de pétrole. Les abeilles détestent l'odeur de ce produit.

En résumé, on ne doit laisser du miel ou du sirop en aucun endroit en dehors de la ruche qui puisse être à la portée des abeilles.

A. Richard.



Échos de partout

Elevage de reines en bande de rayon collé latéralement Méthode OROSI

Beaucoup d'apiculteurs élèveraient des reines volontiers mais se découragent devant les méthodes compliquées, ou tenues comme telles, ne les connaissant que par la lecture. Ils craignent que leurs mains peu habituées aux travaux fins, ou leur vue ne soient aptes à une tâche aussi délicate. Pourtant il serait très important qu'un grand nombre s'adonne à l'élevage des reines. Connaissant la réserve des praticiens, j'ai aplani les difficultés par la méthode à bande de rayon. Je l'ai décrite plusieurs fois, il est utile pourtant de la résumer dans ses grandes lignes au cours des mois de préparation de la nouvelle campagne.

Cette méthode paraît assez simple, nous rencontrons pourtant des difficultés. Il est habituel de découper cette bande de façon qu'elle ne contienne qu'une seule rangée de cellules de couvain ouvert et de la fixer sur une latte ou sur l'arête d'un rayon raccourci. Les cellules sont verticales. Les abeilles transforment en alvéoles royales celles dont l'orifice est vers le bas et élèvent des reines du couvain. Elles le font plus volontiers et plus rapidement si la bande contient du couvain pour la première fois. Hélas ! cette bande est difficile à manipuler, elle s'écrase entre les doigts. On colle cette bande, habituellement à la cire fondu. C'est un travail délicat car il est difficile de réaliser un bon collage sans endommager les cellules utiles. Les autres modes de fixation ne sont pas sans défaut non plus et surtout ne sont guère appliquables aux cellules vierges. L'odeur de la main est si persistante sur la cire qu'elle peut avilir le résultat de l'élevage. L'essentiel de la nouvelle méthode se situe justement dans ce changement : nous faisons coller la bande par les abeilles elles-mêmes. Ainsi nous pouvons utiliser les cellules les plus récentes.